



Probleme avec locataire principal

Par **ABDEKKA**, le **23/02/2010** à **17:01**

Bonjour

voila je suis sous locataire d'un local commercial,j'ai un bail pour celui ci.Le locataire principal a dans le meme local une activité de fruits et legumes et moi une boucherie. sur le bail que j'ai signé,il est précisé que je devais avoir 80 metres carré ,hors je n en ai jamais eu plus de 40.j'ai pas mal de probleme avec le locataire principal qui ma supprimer un cable 380 volts que j'utilisais pour mes machines .Suite a tout cela et apres plusieurs demandes de ma part pour qu'il regle tout ces problemes ,et voyant que sa rester sans reponse de sa part,et pour lui mettre la pression,j'ai donc décidé de ne plus lui payer les loyers jusqu'a ce que la situation soit réglé,malgré sa il continue a s enteter,j'ai donc pris la decision d essayer de revendre le fond de commerce ou le pas de porte,lorsque j'ai trouvé une personne interessé ,le locataire principal s'est mis a refuser la vente alors qu'avant il n etait pas contre,et il me dit que c'est lui qui me reprendrais le pas de porte .Le repreneur que j'avais voulais me reprendre le pas de porte 25000 euros,le locataire principal je lui ai demandé 15000 pour partir et la le locataire me dit ,nen je te donne 10000 euros,j'ai evidement refusé sur le coup,mais apres quelques jours ,je lui ai dis que j acceptais parce que j en avais marre des problemes que j avais avec lui. c'esst a ce moment la qu'il me dit que finalement il me proposait 5000 euros et 5000 euros dans 3 mois(je connais bien cette personne et je sais qu'il a des dettes aupres de plusieurs personnes dont le proprietaire a qui il doit environ 15000 euros)donc j'ai refusé je lui ai dis c'est 10000 tout de suite ou rien(c'etait le minimum que j'avais besoin pour relancer ma boucherie dans un autre local ailleurs) et la il a refusé en me disant qu'il pouvait pas faire autrement alors que j'avais appris le jour meme ,que la personne qui m'avait proposé 25000 euros et lui etait de meche car il voulait me faire sortir et reprendre le pas au locataire principal,et je lui ai donc fait savoir que j etais au courant mais que je m en contrefichais de sa,que je ne m inquietais pour leur coup de vice et que je voulais juste partir loin de lui et ne plus rien a voir avec.(la semaine derniere j'avais fermé la boucherie pour vacances),samedi j'avais besoin de quelque chose a la boucherie

donc je suis parti sur place et que vois je,! Il s'est permis de sortir mon materiel et l'a meme deterioré.
que faire a part deposé plainte ,ce qui est deja fait